

Discours d'adieu d'Eugenio Plaja comme représentant permanent de l'Italie (18 septembre 1980)

Légende: Discours d'adieu d'Eugenio Plaja, représentant permanent de l'Italie auprès des Communautés européennes d'avril 1976 à septembre 1980. Le diplomate souligne le rôle du Coreper comme "base de la construction du Conseil".

Source: Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Emanuele Gazzo, EG. L'évolution des institutions et organes de la Communauté, EG-45.

Copyright: (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_d_adieu_d_eugenio_plaja_comme_representant_permanent_de_l_italie_18_septembre_1980-fr-030d36ea-087d-43b0-a51d-e222fcfff22a.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Discours de l'Ambassadeur Eugenio Plaja le 18 septembre 1980

Lors d'une séparation, il est de coutume de faire un rapide bilan du passé et de jeter un regard sur l'avenir. Rassurez-vous, je ne serai pas long. D'ailleurs, quant à l'avenir, mis à part le fait que par tempérament j'ai toujours été plutôt hostile aux prophéties, je ne me sens plus guère habilité à en parler, puisque je quitte désormais, en même temps que mes fonctions présentes, la diplomatie active.

J'ai participé pendant près de quatre ans et demi aux travaux de notre COREPER, devenant par la durée, et non seulement en raison de l'âge, le plus ancien des représentants, exception faite, bien entendu, des inamovibles ! Je garde le sentiment d'avoir eu la chance de faire partie d'un corps collégial unique en son genre et privilégié.

Une grande partie de ma carrière s'est déroulée dans le cadre de la diplomatie multilatérale. Or, je ne connais aucun autre organe qui crée entre les participants une intimité, une amitié et une sincérité égales à celle qui se développe entre nous au COREPER ; et quand je dis nous j'entends naturellement aussi nos amis de la Commission et du Conseil. Cela n'est certainement pas dû à la fréquence ou à la durée de nos rencontres, officielles ou officieuses, ni à l'ampleur ou à la profondeur des matières qui font l'objet de nos travaux. Il s'agit de quelque chose de différent : je crois sincèrement qu'à la base de ce lien spécial qui se crée entre nous, il y a la conscience claire de travailler pour un idéal commun et que, pour atteindre cet idéal, le travail concret du COREPER est d'une importance capitale.

Pendant ces années, la Communauté a connu de nombreuses vicissitudes. Je ne voudrais pas employer le mot crise. Je rappellerai à ce propos la subtile analyse étymologique du terme "crise" qu'a faite avec beaucoup d'esprit et sur un ton optimiste, l'Ambassadeur Soutou dans son allocution d'adieu, en se référant à sa signification originale en grec (crise=décision) et à l'emploi de ce terme en médecine. Je pense cependant que ce serait fermer les yeux devant la réalité - et par là nous ne rendrions pas service à l'idéal que nous partageons - que de ne pas reconnaître que dans la Communauté les choses dernièrement n'ont pas évolué et n'évoluent pas pour le mieux.

Certes, lors de chaque changement de président, le successeur dresse une liste de résultats attribués au sortant ; et la liste globale peut paraître longue. Toutefois, abstraction faite de la bienveillance qui est d'usage dans ces manifestations rituelles, combien de ces résultats constituent d'authentiques et de substantiels progrès ? Combien en revanche ne sont guère plus que des réalisations de routine communautaire ? Et combien enfin sont en réalité des exploits accomplis pour sortir d'une difficulté ? Il ne s'agit pas d'être optimiste ou pessimiste dans l'interprétation des faits. A moi qui suis pourtant de nature optimiste il m'apparaît dans l'ensemble qu'on doit à la vérité de constater que, - et j'emprunte là dans un sens large un terme de mon ami Noël -, les rouages de l'Europe grincent et patinent comme si l'impulsion motrice diminuait ou s'affaiblissait. Nous avons d'ailleurs vécu il y a peu un événement communautaire qui a attiré l'attention de manière dramatique sur la situation et sur la nécessité d'un réexamen, dont l'initiative incombe à la Commission mais qui engagera sous peu tous les participants à la construction communautaire.

Je suis persuadé, je suis même certain, que cet exercice fondamental auquel la Communauté s'apprête à procéder réussira. Un échec éventuel et les conséquences qu'il aurait sur la vie de la Communauté sur le poids de l'Europe dans la vie internationale, seraient tellement graves que je me refuse à envisager cette hypothèse. Et selon moi, la voie de la réussite ne peut passer que par un rééquilibrage des politiques communautaires.

Voilà, direz-vous, cet ennuyeux de Plaja qui vient nous faire encore une fois la leçon sur les vertus de la convergence ! Permettez-moi de vous exposer les raisons de ma conviction en des termes plus simples.

Il est certain que la construction de l'Europe exige comme base ce que nous avons l'habitude de définir dans nos rapports et nos discours comme volonté politique d'aller de l'avant. Et je ne doute pas que cette volonté existe dans tous nos pays, et je dis bien tous. Mais regardons la vérité en face : cette volonté politique est nécessaire mais non suffisante. Ou peut-être pourrais-je le dire d'une autre manière : la volonté politique dans nos pays démocratiques évolue en fonction de ce que pensent les opinions publiques et les opérateurs

économiques ; et ces milieux reflètent à leur tour des intérêts concrets. Pour que la Communauté économique puisse vivre et prospérer, il faut donc que chaque pays membre trouve dans sa participation à la Communauté une part suffisante et convenable d'intérêts concrets. Ce n'est pas là une vision mercantile, mais réaliste. Or, dans la situation actuelle il me semble qu'il existe des différences trop prononcées entre les intérêts de chacun des pays membres pour ce qui est de sa participation à la Communauté. Un partisan de l'unité européenne doit donc souhaiter un rapprochement. Et ce rapprochement doit se faire non pas vers le bas, c'est-à-dire en rabotant les intérêts les plus marqués et en remettant en cause en ce sens l'acquis communautaire, mais vers le haut, c'est-à-dire en exhaussant les intérêts les moins marqués. Pour parvenir à ce résultat, je ne vois rien d'autre que l'élargissement des politiques communautaires et un rééquilibrage de ces politiques. Toutefois, s'il existe d'autres voies, qu'elles soient les bienvenues, à condition que l'objectif reste le même.

Permettez-moi maintenant quelques considérations sur notre COREPER. Combien de fois ne me suis-je pas posé la question de savoir s'il remplit pleinement et efficacement son rôle ! Et je suis certain que vous aussi vous l'avez fait. Bien entendu, la réponse dépend de la conception que l'on a de ce rôle. Dire, comme le font les textes sacrés, que le COREPER doit "préparer les travaux du Conseil et exécuter les mandats qui lui sont confiés par celui-ci" peut signifier tout ou rien, selon le sens que l'on attribue aux mots "préparer et exécuter". Comme vous le savez, j'ai une très haute conception du COREPER, de ses responsabilités et de ses pouvoirs dans le cadre des fonctions du Conseil.

Quelles fonctions le Conseil remplit-il essentiellement ? Il me semble qu'il se déroule en son sein une négociation permanente et continue des décisions qu'il est tenu de prendre, avec la méthode et avec la participation de la Commission prévues par le Traité. La négociation se déroule à différents niveaux, allant du niveau technique, jusqu'au niveau plus spécifiquement politique. Je suis convaincu que le COREPER peut être - doit être - la pierre angulaire de ce processus de négociations.

Toutefois, le poids et l'importance d'un organe de négociation dépendent de l'ampleur des pouvoirs dont sont investis les négociateurs. Or j'ai l'impression que nous disposons, peut être à des degrés différents, d'une marge de négociation insuffisante. Du reste nos supérieurs n'ont-ils pas eux-mêmes tant de fois souligné la nécessité de renforcer les pouvoirs du COREPER, même s'ils n'ont pas pour autant agi avec efficacité en ce sens ?

Parfois je me demande si ce n'est pas précisément ce sentiment de frustration, né de l'étroitesse des pouvoirs de négociation qu'on nous laisse, qui nous pousse assez souvent, du moins lors de nos réunions officielles, à défendre de manière pointilleuse les instructions reçues, souvent d'origine technique, plutôt que de rechercher un compromis équilibré susceptible de faciliter l'adoption d'une décision.

N'allez cependant pas en conclure que j'estime que nous pourrions ou devrions disposer, au sein du COREPER, de pleins pouvoirs, excepté pour les, décisions les plus importantes. Par ailleurs, un organe ainsi conçu susciterait certainement des convoitises chez les hommes politiques qui finiraient par y prendre la place des diplomates ! Mais, je suis convaincu qu'il serait possible de trouver une voie moyenne et que, si cela se faisait, le fonctionnement du Conseil et, partant, de la Communauté, en tirerait grand profit.

Le fait que nous nous connaissons tous très bien, le respect que nous éprouvons les uns pour les autres, la compréhension que nous avons de nos difficultés respectives, les liens d'amitié qui se sont créés entre nous au cours de nos nombreuses réunions et contacts, sont autant d'éléments qui confèrent au COREPER un caractère unique et irremplaçable, comme nous l'a d'ailleurs appris une expérience récente qui est présente à notre mémoire ; ce qui pourrait et devrait inciter à en faire un meilleur usage dans l'intérêt de tous. Peut-être ne sera-t-il pas impossible de trouver, sans recourir à des changements révolutionnaires, dans le cadre du réexamen du fonctionnement du Secrétariat général du Conseil, un système pratique à mettre au point progressivement.

En attendant, je voudrais, à l'instar de notre ami MAITLAND au moment de ses adieux, souligner l'importance que revêtent pour le COREPER les échanges de vues informels entre ses membres, entretiens ouverts, qui ne donnent pas lieu à l'établissement d'un procès-verbal et ne comportent, en un certain sens,

pas d'ordre du jour : ces derniers temps, nous avons un peu repris l'habitude de réunions de ce genre, que j'ai trouvées, pour ma part, extrêmement utiles. Il s'agit là, à mon avis, de la seconde "clef" qui devrait permettre au COREPER de jouer son rôle avec une efficacité sans cesse accrue.

Veillez me pardonner d'avoir développé ces considérations peut-être un peu trop sérieuses. Mais en cette dernière occasion de rencontre officielle, j'ai tenu à vous parler à cœur ouvert.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser plus spécialement quelques mots à notre ami Nicolas. Comme moi, vous vous apprêtez vous aussi à entrer dans la troisième jeunesse ! Vos pensées, tout comme les miennes, se tournent un peu vers le passé et beaucoup vers l'avenir. Où serait-ce le contraire ? Avoir eu le plaisir de collaborer avec vous au cours des dernières années de votre carrière et de la mienne, sera un souvenir émouvant de plus que l'importance de ma participation aux travaux du COREPER. De tout cœur, je vous souhaite ce que je souhaite à moi-même : de nombreuses années sereines avec la satisfaction que procure une vie passée au service de l'amitié entre les peuples sur laquelle repose la noblesse de notre métier commun, la diplomatie.

Permettez-moi de terminer cette intervention par une profession de foi. En ma qualité de chef du service compétent de mon ministère, j'ai connu, dans les années 50, les débuts de la construction européenne et la naissance de ses projets les plus ambitieux. Même si, en m'occupant de nouveau, bien des années plus tard, des questions européennes, je n'ai plus constaté la ferveur d'autrefois, je sors de cette nouvelle expérience européenne, et cela en dépit de l'atmosphère de crise environnante, avec un profond sentiment de confiance et une conviction inébranlable. Je ne saurais concevoir un avenir pour la paix dans le monde sans un accroissement de l'influence de l'Europe dans les affaires mondiales et dans les différents dialogues, quelle que soit leur orientation géographique. Et j'estime que ce poids accru de l'Europe passe inévitablement, mieux, inexorablement à travers son intégration politique et économique.

En ce qui concerne plus particulièrement la Communauté, je place ma confiance, comme je l'ai déjà dit au cours de cette intervention, dans le réexamen qui est engagé dès maintenant. Je ne serai plus parmi vous pour participer activement au sein du COREPER à ce réexamen ; mais ils vous accompagneront toujours, dans l'accomplissement de la tâche qui vous attend, mes vœux fervents d'Européen convaincu.

Pour l'instant, je ne vous dis pas encore adieu, mais plutôt au revoir, mes chers amis, au rendez-vous informel pour la millième réunion du COREPER.

Cher Jean, cher Umberto, cher Nicolas,

Vous avez prononcé à mon égard des mots trop aimables. J'en retire surtout un témoignage d'amitié. C'est le témoignage qui m'est le plus cher, et je vous en remercie. Je vous remercie en particulier de ce que vous avez dit à propos de mes collaborateurs, à partir de M. Calamia, auxquels je dois principalement si j'ai pu en tranquillité me dédier à ma tâche de présidence du COREPER. Je me réfère non seulement aux collaborateurs qui m'ont aidé plus directement dans la Présidence, mais à ceux qui ont allégé ma tâche, en prenant sur eux la responsabilité de la délégation italienne. Si je retiens comme aimables les mots à mon égard, il me plaît de les prendre très au sérieux quand vous parlez en général des résultats de la Présidence italienne. Vous avez, Jean, parlé de cette présidence d'une façon qui me donnera le plaisir de la transmettre telle quelle à mes autorités, à mes supérieurs. Vous avez dit ce que je sentais et je n'aurais pas osé dire, c'est-à-dire que, vis-à-vis des difficultés très sérieuses auxquelles a été confrontée la Communauté, nous, les italiens, avons fait recours à cette conviction européenne qui est l'élément marquant de notre présence dans cette salle et dans les autres salles où se réunissent les instances du Conseil à tous niveaux.

Si la Présidence, si surtout notre COREPER, a pu faire un travail utile, je le dois surtout, chers collègues, à votre compréhension, à votre collaboration, à votre amitié. Mon effort a été toujours de tenir le COREPER au centre des événements. Peut-être vous souvenez-vous combien de fois j'ai souligné ma conviction que le COREPER est la base de la construction du CONSEIL ; même quand il y a eu certaines hésitations, j'ai enfin eu la satisfaction de voir que c'était à nous qu'étaient revenus le plaisir et le mérite d'arriver à donner le dernier coup d'envoi.

Vous avez, cher Jean, eu l'amabilité de rappeler les visites faites en Italie par les Représentants Permanents, à différentes occasions. Je ne veux pas en prendre tous les mérites. Les mérites sont ailleurs, aux organisateurs ici à Bruxelles et en Italie. Et la réussite est aussi due à vous tous et à vos épouses, puisqu'au moins une de ces visites vous a soumis à un effort assez dur, plus dur peut-être que les travaux habituels de notre Comité.

La Présidence passe maintenant à vous, cher Jean. Dans des mains sûres et compétentes, comme vous l'avez déjà démontré maintes fois dans le passé. Animé de la même foi dans les destinées de notre construction européenne, vous assurerez la direction de nos travaux avec les qualités traditionnelles d'équilibre, d'humanité, de sensibilité et de capacité médiatrice qui vous sont propres et qui sont la meilleure garantie des résultats brillants que de votre Présidence nous nous attendons.

Je voudrais ajouter un mot sur les relations que la Présidence a eues avec la Commission et avec le Conseil. Quant à la Commission, je n'ai qu'à me réjouir de l'excellente coopération que la Présidence a trouvé dans ses représentants, même quand il y a eu des difficultés et des problèmes, et certes il y en a eu. J'ai toujours trouvé le meilleur accueil à tous les niveaux. Je voudrais vous prier, Monsieur Stefani, de rapporter aux autorités de la Commission à tous niveaux, et en particulier à ceux qui ont participé au travail du COREPER, que j'ai toujours apprécié leur approche, l'effort d'aider la Présidence dans sa tâche. Veuillez donc transmettre à Monsieur Jenkins, aux Commissaires, à Monsieur Noël, à M. Audland et à vos collaborateurs, mes remerciements sincères.

Quant au Secrétariat Général, et à vous Nicolas, je voudrais dire que je n'avais pas d'expérience de Présidence et seulement en étant assis à cette place de Président l'on apprécie à sa juste valeur l'importance et la qualité du service que rend le Secrétariat Général. Et je le dis en vous présentant mes excuses si, de temps en temps, quand j'étais assis du côté des délégations, je vous ai un peu harcelé. Maintenant je comprends, parce que j'ai vu de l'intérieur l'oeuvre du Secrétariat Général. Dans nos contacts assidus avec vous, Nicolas, dans le travail quotidien de collaboration que moi et mes collaborateurs avons eu avec tous les Directeurs, avec tous les fonctionnaires, j'ai pu avoir la mesure de leurs capacités, de leur dévouement, de leur attachement à la cause communautaire. Et si de temps en temps, il m'est advenu de critiquer quelque lenteur dans les traductions, j'ai toujours admiré la rapidité et la qualité de la rédaction, le dévouement et l'initiative de tous qui ont permis à moi-même et à mes collaborateurs de tenir le coup avec tous les dossiers qui sont venus s'accumuler.

Voilà les brèves considérations que je voulais faire, en donnant mes remerciements à vous, chers collègues, à la Commission, au Secrétaire Général et à tous les fonctionnaires du Secrétariat Général. Et je ne voudrais pas oublier tous ceux qui, visibles et invisibles, nous aident dans notre travail, en m'excusant si ce soir j'ai peut-être un peu dépassé les horaires habituels. Je voulais dire aux traducteurs, interprètes, à tous ceux qui nous aident dans notre travail dans cette salle, combien nous apprécions leur travail, leur aide. Certainement les résultats que la Présidence aime à penser avoir pu réaliser, n'auraient pas été possibles sans leur collaboration.